

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 Juillet 2020

95X20

COMPTE DE GESTION 2019

Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel Amiel.

Après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte de Gestion de l'exercice 2019,

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2019 par Monsieur le trésorier en exercice, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 28

CONTRE : 6 M. AMARO – FIORILE REYNAUD – CABRAS – DELAVEAU –
LECLERC – GORLIER LACROIX

ABSTENTION : 1 M. INAUDI

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 20 Juillet 2020
LE MAIRE DES PENNES MIRABEAU

Michel AMIEL